



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
26 AVRIL 2021

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 26 avril 2021 à 09 h 30 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie de la COVID-19 et tel que permis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle ont assisté :

M. Stéphane Handfield, 1^{er} vice-président
Mme Nathalie Bellavance, 2^{ième} vice-présidente
Mme Nathalie Ricard, membre
Mme Brigitte Villeneuve, membre
M. Bertrand Lefebvre, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, coordonnatrice administrative et assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies
M. Daniel Paquette, directeur des opérations

RÉSOLUTION NO : A39-04-2021
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A40-04-2021
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 22 mars 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 7 avril 2021;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Dépôt du rapport financier 2020;
6. Approbation du transfert budgétaire 2021-02;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

7. Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – année 2022;
8. Affaires nouvelles;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A41-04-2021

(Adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 22 mars 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 7 avril 2021)

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 22 mars 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 7 avril 2021 soient acceptés tel que présentés.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A42-04-2021

(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 481 203,72 \$ et de 138 292,52 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la liste des comptes à payer au montant de 305 271,29 \$ préparée le 20 avril 2021 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A43-04-2021

(Dépôt du rapport financier 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte le dépôt par la secrétaire-trésorière du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lequel montre un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 838 988 \$, le tout conformément au premier alinéa de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOLUTION NO : A44-04-2021
(Approbation du transfert budgétaire 2021-02)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE le conseil d'administration de la RAIM approuve le transfert budgétaire 2021-02 pour un montant de 50 000 \$ du poste budgétaire 13310-2331 « Téléphonie » au poste budgétaire 41200-2524 « Entretien / Réparation – Logiciel » pour l'exercice financier 2021.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A45-04-2021
(Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – année 2022)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) est membre du Regroupement d'achats de la Rive-Nord pour l'achat de produits chimiques servant au traitement de l'eau potable;

ATTENDU QUE les villes et régies faisant partie de ce regroupement sont mandatées, à tour de rôle et selon un calendrier préétabli, afin d'effectuer le processus d'appel d'offres au nom du Regroupement d'achat de la Rive-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE la Ville de Terrebonne soit autorisée, pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture des produits chimiques utilisés à la station de production d'eau potable et les stations de pompage de la RAIM pour l'année 2022.


ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A46-04-2021
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière